



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Les GRETA retrouvent une existence légale : le décret est publié !

Dans la prolongation de la loi de refondation de l'école, le ministère vient de redonner une existence légale aux GRETA. La formation continue des adultes est bien reconnue comme une mission du service public d'éducation, au sein des EPLE.

C'est bien la mobilisation des personnels GRETA qui a pesé sur le maintien de cette mission au sein de l'Education nationale.

Si le décret fixe les modalités et le fonctionnement de ces groupements d'établissements, une circulaire et ses annexes publiées prochainement, doivent encore les préciser.

Pour autant, les discussions se poursuivent au Comité National de suivi pour un cadrage national des conditions de travail de l'ensemble des personnels impliqués dans cette mission.

La CGT Educ'action restera vigilante pour faire aboutir les revendications de ces personnels, dont une grande majorité sont des contractuels et, à terme, améliorer réellement leur statut et leurs conditions de travail.

Elle continuera à réaffirmer l'impérieuse nécessité de la reconnaissance de ces métiers au sein de l'Education nationale.

Montreuil, le 30 septembre 2013